



Cancer et Maladie professionnelle

Par **minouche36**, le **17/09/2018** à **12:54**

Bonjour

Mon mari a contracté un cancer de la vessie. Il était imprimeur et maintenant à la retraite. Cette maladie est dans la liste des maladies professionnelles.

À l'hôpital Georges Pompidou, le médecin lui a conseillé de retrouver un des médecins du travail l'ayant suivi afin de lui demander de déclarer son état de santé en maladie professionnelle.

Quels en sont les avantages ?

Et également les inconvénients ?

Comment faire ?

Mon mari est sceptique et pense que cela ne servira à rien qu'il est bien trop tard. De plus il est déjà prit à 100% pour une autre pathologie : insuffisance rénale. Il était en attente de transplantation mais depuis cette annonce de cancer, il ne pourra plus être transplanté.

Merci de vos réponses,

Cordialement

Par **morobar**, le **17/09/2018** à **19:22**

Bonjour,

Rechercher le médecin du travail de l'époque est une démarche inutile.

En effet c'est le médecin traitant qui est en charge de l'affaire.

Un lien explicite pour envisager une déclaration (tardive) à votre CPAM:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F176>

Par **minouche36**, le **17/09/2018** à **20:06**

Merci beaucoup. Il faut avouer que je suis un peu perdue.